



RESPONSABLE DE COMMUNICATION RADIO PRUN'

TYPE DE CONTRAT : CDI

DATE : 15/09/2010

Description de l'emploi :

* Le (la) chargé(e) de communication est sous la responsabilité hiérarchique du Directeur de la Radio Prun', du Président et du Vice-président de l'association. Il travaille au sein d'une équipe jeune et dynamique de 5 salariés.

* Vous contribuez à la communication externe de l'association : il (elle) participe à la notoriété et la visibilité de la Radio Prun' et contribue à la valorisation de son image sur le plan :

- Institutionnel
- Evènementiel
- De sa politique
- De ses activités de journalistiques

* Vous contribuez à la communication interne de l'association :

- Entre les adhérents
- Entre les salariés et les adhérents

* Vous êtes en relation directe avec les partenaires et assurez la mise en place et la bonne tenue des partenariats.

* Véritable référent pour les 200 bénévoles de l'association vous coordonnez le flux d'informations vers nos auditeurs, par le biais de notre site internet et des sites de réseaux sociaux.

Profil recherché :

Sont requis :

- A le sens du travail en équipe
- Est capable d'analyse et de synthèse
- Est force de proposition
- Possède de bonnes aptitudes rédactionnelles
- Possède de bonnes aptitudes relationnelles
- Possède une maîtrise minimum des logiciels de P.A.O. : illustrator, photoshop et indesign.

Seront appréciés :

- Possède une bonne culture générale
- Possède une expérience dans l'évènementiel
- A le sens créatif et graphique
- Est attiré(e) par le monde de la radio associative
- Passionné par les musiques actuelles
- Connaissance du tissu associatif Nantais.



Description des activités :

- Le webmastering dans la mise à jour éditoriale du site web, des différents réseaux sociaux ainsi que la gestion de l'adresse « communication ».
- La veille d'informations en interne, la bonne circulation des ses informations entre les bénévoles, les salariés et les auditeurs.
- Le journalisme institutionnel dans la conception, la fabrication et la diffusion du journal interne.
- Le suivi des graphistes pour la création graphique dans l'édition de plaquettes, brochures, affiches, invitations, flyers. Assure le respect de la charte graphique auprès des différents partenaires.
- La communication événementielle dans la participation à l'organisation, l'animation et la promotion interne et externe de manifestations musicales, culturelles et rédactionnelles.
- Les relations presse dans la rédaction des informations à diffuser aux journalistes (dossiers et communiqués de presse, renseignements).

Par ailleurs, en tant que permanent de l'association, il (elle) est amené à participer à l'accueil physique et téléphonique de l'association et oriente le public vers les adhérents et/ou les différents services de l'association.